



Préfet de l'Ardèche

Note aux rédactions

Le 18 janvier dernier, le Président de la République a annoncé les grandes orientations du plan d'urgence pour l'emploi qui complètent les mesures déjà mises en œuvre.

4 axes prioritaires ont été mis en œuvre :

1) L'aide à l'embauche dans les petites et moyennes entreprises :

Pour chaque embauche réalisée cette année d'un salarié en contrat à durée indéterminée (CDI) ou en contrat à durée déterminée d'au moins six mois, les entreprises de moins de 250 salariés bénéficient d'une aide de 4 000 € sur les deux premières années suivant l'embauche.

En Ardèche, plus de 650 aides ont été sollicités au 25 mars 2016

2) les mesures en faveur des jeunes

a) Les emplois d'avenir

Depuis fin 2012, les emplois d'avenir ont pour ambition d'améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes peu ou pas qualifiés, confrontés à des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Nombre :

1 853 jeunes (1 418 non marchand et 435 marchands) depuis novembre 2012 (53 % femmes)

Dont 550 en 2015 et dont 105 en 2016

Niveau :

72 % n'ont pas le bac

Formations reçues :

91 % des validations de niveaux de compétence

83 % des formations d'adaptation au poste (un jeune peut relever de plusieurs types d'action notamment dans le temps)

Contrat :

20% de CDI et plus de 70% dans le secteur marchand (NB : les collectivités ne peuvent embaucher en CDI sous contrat aidé)

Temps de travail :

84% en temps complet (35 heures)

b) La Garantie jeunes

Elle s'adresse à des jeunes NEETs (ni en emploi, ni en formation, ni en études), très désocialisés, souvent peu ou pas diplômés, sans ressource et en grande précarité.

Cette démarche sur 12 mois combine un accompagnement collectif intensif durant les premiers mois assuré par la mission locale, créant ainsi une réelle dynamique de groupe et préparant les jeunes à l'entreprise, et des expériences répétées de mise en situation professionnelle sous toutes les formes possibles (stages, petits jobs, apprentissage).

Depuis le 1^{er} septembre 2015, en Ardèche, 263 jeunes ont intégré ce dispositif.

3) Le plan 1 Million de formations

Plan massif de 500 000 actions de formation supplémentaires. Cela revient à doubler le nombre de formation au bénéfice des personnes en recherche d'emploi. Ce plan doit aussi répondre aux besoins en compétences des entreprises et des branches professionnelles, territoire par territoire.

En Ardèche, L'État par Pôle Emploi a développé le plus possible les dispositifs existants de formation, d'aide à la création d'entreprise de validation des acquis de l'expérience.

Cette politique s'est traduite, après deux années de progrès continu liés aux plans précédents, par une progression territoriale Drôme Ardèche 2015/2016 de 22 % des prescriptions de formation et une progression de 15 % des entrées en formation.

L'Ardèche tient largement son rang dans la performance globale du territoire Drôme Ardèche en approchant **32 % des entrées en formation soit 440 en Ardèche**.

Prescriptions de formation : 470 dont 440 personnes sont déjà entrées en formation

4) les Dispositifs de soutien à destination des entreprises : 38 M€

Annoncé en janvier 2014, le Pacte de Responsabilité et de Solidarité comprend toute une série de mesures dont les principales sont les suivantes et dont certaines entrent en application en avril 2016 :

a) le Crédit d'Impôt Compétitivité-Emploi (CICE) permet à toute entreprise embauchant des salariés de bénéficier d'un crédit d'impôt équivalent à 6% des salaires jusqu'à 2 800€ nets par mois.

En 2015, cette mesure a représenté 34 M€ reversés aux entreprises.

b) les baisses de charges sur les bas salaires

Plusieurs baisses de charges ont été mises en œuvre depuis le 1er janvier 2015.

- **0 % de charges patronales pour les salaires au niveau du SMIC** : les employeurs d'un salarié au SMIC ne paient plus de cotisations patronales aux URSSAF. L'allègement est ensuite dégressif jusque 1,6 SMIC.

- Une baisse du taux de cotisations familiales de 5,25% à 3,45% :

La baisse pour les salaires inférieurs à 1,6 fois le montant du Smic de janvier 2015 est étendue depuis le 1^{er} avril 2016 aux salaires compris entre 1,6 et 3,5 Smic.

ANNEXE

DEMANDE D'EMPLOI EN ARDECHE

	févr-15	janv-15	févr-16	un mois	Evolution sur 3 mois	un an
Catégorie A (Sans emploi)	17 580	18 460	18 400	-0,3	0,9	4,7
TAUX DE CHOMAGE	2014 T3 10,6	2015 T3 11,1	Variation +0,5	ARA +0,2 9,2 %	FRANCE +0,2 10,2%	DROME +0,5 11,6%

Analyse :

- La demande d'emploi a baissé de 0,3 % en un mois (60 personnes : moins 100 jeunes, moins 30 personnes de 25 à 49 ans et + 70 personnes de 50 ans et plus) fin février 2016 alors que la région progresse de 0,5%.

- les entrées pour inscription baissent de 0,3%

Le recours aux contrats aidés permet d'accompagner positivement les intentions d'embauche (au 29 mars) :

- 105 jeunes embauchés en emplois d'avenir en 2016
- 212 CUI CIE embauchés dans le secteur marchand (objectif semestriel de 176 atteint à 120%)
- 315 CUI CAE embauchés dans le secteur non marchand (51 % de l'objectif semestriel)

Soit plus de 630 contrats en trois mois en 2016

DONNÉES ÉCONOMIQUES DONT L'EMPLOI SALARIÉ

EMPLOI EN ARDECHE

Source INSEE secteur marchand / estimations d'emploi CVS

Dernières données disponibles 3ème trimestre 2015 (consolidées à 90 jours)

	2008 T2	2014 T3	2015 T3	Evol° annuelle	Evol° 2008 T2 / 2015 T3
Industrie	20 962	18 322	18 208	-0,6	-13,1
Construction	6 838	6 183	6 023	-2,6	-11,9
Commerce	10 022	9 725	9 950	2,3	0,7
Services marchands hors intérim	15 583	15 318	15 760	2,9	1,1
Intérim	1 728	2 263	1 988	-12,2	15,0
Total	55 133	51 811	51 929	0,2	-5,8

Champ INSEE de l'emploi : 52 000 emplois salariés.

Progression de 120 salariés en 12 mois

- Industrie -100 emplois
- Construction stable avec 6 020 emplois
- Commerce en progression presque 10 000 emplois va retrouver son niveau de 2008
- Services marchands ont dépassé le niveau de 2008 depuis 2 trimestres avec 15 760 emplois

Par ailleurs : 53 000 emplois salariés hors champ INSEE

- Emplois agricoles : 5 000
- Fonctionnaires : 37 000
- Chefs d'entreprises, artisans, commerçants : 11 000

Soit 105 000 emplois occupés en Ardèche

Le chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2015 est supérieur de 48 M€ que celui du 4ème trimestre 2014 (1 958 contre 1 910 M€).

CA 2014 : 7 857 M€

CA 2015 : 7 988 M€ **soit + 1.7%**

Les investissements progressent fin 2015 avec 19 M euros sur ce trimestre dépassant ceux de 2014, 2013 et 2012

Les exportations progressent même si leur part dans le CA des entreprises est stable.

Recettes liées à la TVA : + 8 % (dernières données 3^{ème} trimestre 2015).

Les autorisations de construire progressent de 7,3 % en un an alors qu'en Région une baisse de 8 % est notée. Les mises en chantier sont par contre en baisse (-13%).